

## SYNTAXE EXTERNE ET FONCTIONNEMENTS SÉMANTIQUES DE *EN UN MOT*<sup>1</sup>

Marie-José BÉGUELIN  
Université de Neuchâtel

### RÉSUMÉ

*On examine ici la syntaxe de en un mot (= EM), en vue de modéliser ses emplois dits « périphériques ». Une analyse distributionnelle conduit à distinguer, en gros, des emplois où EM est régi par un V (soit liés, soit détachés), et des emplois extra-prédicatifs à fonction métadiscursive. Dans ces derniers, EM peut être décrit comme le régime d'un verbum dicendi ellipsé, avec lequel il forme une clause indépendante. On s'intéresse ensuite aux fonctions sémantiques et pragmatiques de l'emploi reformulateur, dont le rôle en clôture d'énumération est confronté à celui des « extenseurs de listes » (general extenders) de type (et) tout ça, machin, etc.*

### ABSTRACT

*We examine here the syntax of the phrase en un mot (= EM, 'in a word'), in order to model its so-called « peripheral » uses. A distributional analysis leads to a distinction between, broadly speaking, uses in which EM is governed by a verb (either bound or detached), and extra-predicative uses with a metadiscursive function. In the latter case, EM can be described as the complement of an elliptical verbum dicendi, with which it forms an independent clause. We then look at the semantic and pragmatic functions of the reformulating use, whose role at the end of an enumeration is compared to that of "general extenders" such as (et) tout ça, machin, etc.*

---

<sup>1</sup> Ce travail a été réalisé dans le cadre du projet FNS 10012-146773. Il a été présenté sous une forme préliminaire le 23 mars 2018 à l'Université de Genève, à l'occasion des journées d'études « Autour de la reformulation » organisées par Olga Inkova et Alexander Guryev. Je remercie Alain Berrendonner, Gilles Corminboeuf et les experts de la revue *Verbum* pour leur relecture d'une première version du texte et pour leurs suggestions d'amélioration.

## 1. INTRODUCTION

**1.1.** La suite *en un mot* et ses semblables (*en deux mots*, etc.), ci-après EM, se prêtent à deux types d'emplois bien contrastés dont cet article vise à décrire, en synchronie, les propriétés et l'articulation réciproque.

– Dans ce que j'appellerai ci-après l'**emploi I**, EM a le statut d'un SP complément d'un V (1a-d) ou d'un N (1e) :

- (1) (a) Ce qui me laisse coi [...] tient *en un mot* : [...] (R. Debray, 1996, f)  
 (b) disons-le *en deux mots répulsifs* (H. Bazin, 1991, f)  
 (c) Un de ses camarins, disait-il, contractant *en un mot* camarade de la mer. (E. Ollivier, 1982, f)<sup>2</sup>  
 (d) Ma vie se résume *en un mot* : Art (web)  
 (e) Résumé *en un mot* : Nouveautés (titre de presse, web)

Dans (1a), EM se présente comme un complément valencié du verbe *tenir* au sens d'« être contenu dans certaines limites » (*tenir en un / deux mot(s)*, etc.). Dans (1b-d), il est un complément de type ajout, proportionnel à *ainsi*, auprès d'un verbe de dire ou de transformation (*dire / contracter / se résumer en un mot*). Comme d'autres compléments de forme [*en N*] (Leeman 1998 : 105), EM indique alors l'état résultant d'une conversion, ce qui vaut aussi pour l'emploi adnominal (1e).

Dans ces exemples, EM appartient au focus informationnel de l'énoncé. À ce titre, il est sous la portée de la négation (*ce qui me laisse coi ne tient pas en un mot mais en plusieurs*) et peut être clivé (*c'est en un mot que ma vie se résume / que tient ma réponse*). Sa syntaxe interne est libre : le numéral peut être adapté *ad libitum* (« Une question *en six mots* qui t'oblige [...] à chercher et à renoncer. » (M. Nimier, 2004, f) ; *résumé en soixante-deux mots*) ou être remplacé par un indéfini (*dire / présenter en quelques mots*) ; et le lexème *mot* commute sans difficulté avec *phrase*, *ligne*, *page*, etc. (*contracter en une phrase*, *en dix lignes...*), tout en admettant des expansions (1b).

– Dans l'**emploi II**, EM se présente au contraire comme un périphérique à portée extra-prédicative. Externe au focus informationnel, il n'est sélectionné ni par le V, ni par un autre constituant adjacent. Il s'agit, dans les termes de C. Blanche-Benveniste, d'un « faux complément, non régi par le verbe, qui n'est qu'un élément du lexique associé à la construction verbale dans son ensemble » (1981 : 63) :

- (2) (a) Son courage et sa serviabilité sont salués par tous : il est toujours prêt à aider, à porter quelque chose, à déménager un meuble, les travaux de force ne lui font pas peur. *En un mot*, un chic type, avec un bon esprit et un bon cœur, mais un dur, quelqu'un à qui il ne faut pas chercher noise. (I. Jablonka, 2012, f)

2 La lettre f renvoie à la base Frantext. Dans les exemples, sauf cas évidents ou mention contraire, les mises en reliefs typographiques (italiques, grasses) sont de mon fait.

- (b) On se tenait très bien, vous dis-je. [...] À peine impatients. Très légèrement farauds, comme ces gymnastes qui défilent, jeunes, vifs et blancs, parmi les crasses du faubourg. Comme eux, un peu tendus par un souci d'harmonie, par l'hygiène du geste. Presque simples, *en un mot*. (H. Bazin, 1950, f)
- (c) [...] il s'agit, *en un mot*, d'être prêt quand l'hôte viendra et nous ordonnera de nous transvaser en lui, tandis que lui-même se fondra en nous. (J.-K. Huysmans, 1895, f)

EM caractérise ici non le procès comme dans (1), mais l'énoncé en cours ou à venir, « la façon de dire »<sup>3</sup>, à l'instar de *en d'autres termes*, *en somme*, qui peuvent occuper les mêmes positions. Comme ceux-ci, EM est mobile : il peut précéder (2a) ou suivre (2b) le constituant qu'il commente, ou y être intercalé sous forme de parenthèse (2c).

En emploi II, EM n'est pas dans le champ de la négation et ne peut être clivé. Sa syntaxe interne apparaît relativement figée, au contraire de ce que l'on constate pour l'emploi I : le lexème *mot* n'y est pas remplaçable<sup>4</sup>, le numéral *un* n'alterne qu'avec un nombre réduit de numéraux de petite quantité (v. § 2.5), enfin la présence d'expansions est rare, quoique non exclue (v. (21) *infra*).

**1.2.** La lexie plus développée *en un mot comme en cent / mille* montre, au premier abord, une affinité pour l'emploi II, qui concerne, dans Frantext intégral, 17 des 18 occurrences de la version avec *cent* et l'ensemble des 13 versions avec *mille*<sup>5</sup> :

- (3) (a) Le carabin m'a dit : « On ne peut s'y tromper, / *En un mot comme en cent*, monsieur, c'est la vérole. » (G. Brassens, 1973, f)
- (b) Une vraie Parisienne de 1900 ne devait pas hésiter à donner son avis en trois mots, aussitôt fameux, sur une pièce, une guerre, un cheval, un opéra, un mariage princier, une grève, ou quelque arrivée de tsar. *En un mot comme en mille*, les Parisiennes étaient des pythies. (L.-P. Fargue, 1939, f)

Le seul emploi régi de la locution dans Frantext, reproduit plus bas sous (5), remonte à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Cependant, on en trouve aisément sur Internet des attestations contemporaines<sup>6</sup>, ce qui laisse soupçonner un biais

<sup>3</sup> Formule que M. Riegel *et al.* appliquent à « schématiquement, en résumé, etc. » (2009 : 653-654).

<sup>4</sup> Dans Frantext après 1950, aucun des 40 exemples de *en une phrase* n'a de sens métalinguistique : tous sont régis, de type *tenir en une phrase* ; et C. Gomila note qu'*en un terme* n'est pas attesté au sens métadiscursif (2019 : 23-24).

<sup>5</sup> Auxquelles s'ajoute un témoignage isolé de *en deux mots comme en mille* (D. Pennac, 1985, f).

<sup>6</sup> P. ex. : « et là, je vous le dis *en un mot comme en cent*, je ne vous comprends plus. » (web)

de corpus. Les propriétés distributionnelles respectives des diverses versions de EM (avec *un / deux / trois*, etc.) seront examinées en détail aux §§ 5.3.-5.4).

## 2. EM À L'ORAL ET À L'ÉCRIT

**2.1.** Les occurrences de EM sont inégalement représentées dans le parlé et dans l'écrit. Les bases de données orales CFPP2000, OFROM, ESLO 1 et 2<sup>7</sup> n'en livrent respectivement que 0, 1, et 8 occurrences, qui relèvent toutes (peut-être par hasard) de l'emploi régi, type *décrire la ville en un mot*. Ce faible nombre contraste avec les 7 211 résultats bruts livrés par Frantext intégral pour une requête sur la seule séquence *en un mot* (574 pour le corpus moderne, à partir de 1950).

Il s'ensuit que EM ne peut, pour l'heure, être étudié sur une large échelle que dans les textes écrits. À l'époque moderne, le fréquent recours à EM caractérise le discours politique planifié ou la prose intellectuelle et philosophique (Mendès-France, de Gaulle, Sartre, Barthes, Derrida...).

**2.2.** En emploi II, EM est souvent démarqué par une ou des virgule(s) comme la plupart des exemples (2) et (3) *supra*, mais ce n'est nullement une obligation :

- (4) (a) J'hésite et puis je jette au panier ce document périmé, je garde la version nouvelle : elle a je ne sais quoi de supérieur à l'ancienne. *En un mot* je m'arrange : désabusé, je me truque pour ressentir encore, malgré le vieillissement qui me délabre, la jeune ivresse de l'alpiniste. (J.-P. Sartre, 1964, f)
- (b) [...] et je me souviens qu'il m'est arrivé de la quitter pour aller causer deux heures avec Boulard de choses sérieuses, amusantes, superflues et subtiles, de choses d'hommes *en un mot*. (J. Dutourd, 1967, f)
- (c) On appelle également cette maladie ictère infectieux bénin ou ictère catarrhal ou hépatite épidémique. Il s'agit *en un mot* de la jaunisse banale si fréquente et qui peut évoluer en dehors des cas endémiques par poussées épidémiques. (*Encyclopédie médicale Quillet*, 1965, f)

Les exemples (4a-c) sont parallèles à (2a-c), à la ponctuation près. Bien que EM n'y soit pas démarqué du reste, ils relèvent, au plan syntaxique comme au plan sémantique, de l'emploi extra-prédicatif à valeur de commentaire métadiscursif (= *pour le dire en un mot*). D'autres adverbiaux d'énonciation ont ainsi pour propriété de figurer dans des incises ou des détachements aux limites non marquées (v. Berrendonner, « Les adverbes d'énonciation », dans ce volume).

<sup>7</sup> Consultées en décembre 2019. Le tout représentait alors un peu plus de 4 270 000 mots. Les séquences suivantes ont été recherchées : *en un mot*, *en deux mots*, *en trois mots*, etc., jusqu'au nombre *vingt*.

2.3. Symétriquement, les occurrences régies de EM (emploi I) se présentent parfois sous forme détachée, *in situ* ou non, à des fins de mise en relief informationnelle :

- (5) (a) Je vous rendrai compte, oui ; *en un mot comme en cent*, je vous dis que je ne le veux pas. (Carmontelle, 1775, f)
- (b) À part ça, *en deux mots mal compris* on peut déchaîner Léopold [...] (J.-L. Lagarce, 1977-1997, f)
- (c) Le seul moyen de racheter la faute d'écrire est d'anéantir ce qui est écrit. Mais cela ne peut être fait que par l'auteur ; la destruction laissant l'essentiel intact, je puis, néanmoins, à l'affirmation lier si étroitement la négation que ma plume efface à mesure ce qu'elle avançait. Elle opère alors, *en un mot*, ce que généralement opère le « temps », – qui, de ses édifices multipliés, ne laisse subsister que les traces de la mort. (G. Bataille, 1950, f)

Dans l'item (5a), *en un mot comme en cent* est le complément de manière extraposé d'un V *dire* dont le statut explicite fait la différence avec (3a-b). La même analyse grammaticale vaut, *mutatis mutandis*, pour (5b). Quant à l'extrait (5c), l'auteur y compare à l'action du temps l'effet d'annulation ou de destruction produit par l'usage de la négation. EM est manifestement dans ce passage un modifieur détaché du V *opérer*, proportionnel à *ainsi*, et non un adverbial 'de phrase' au sens de *pour le dire en un mot*.

Dans (5a), (5c), les EM régis détachés sont ponctués par des virgules. Il en va de même dans (6) où EM est 'mis en liste' avec une coordination d'adverbiaux modifieurs du V *dire* :

- (6) Elle gratta timidement à la porte, et je lui dis hautement et clairement, *en un mot*, ce que je pensais d'elle. (R. Gary, 1960, f)

La présence ou l'absence de virgule(s) auprès de EM, s'il était besoin de le préciser, ne recoupe pas le clivage entre les emplois I (qui peuvent être intégrés ou détachés) et les emplois II (qui peuvent être démarqués graphiquement ou non).

### 3. EM EN EMPLOI II : ÉTAT DES LIEUX

3.1. Au plan catégoriel, les suites métadiscursives figées *en résumé*, *en d'autres termes*, *en un mot* (auxquelles on peut ajouter *en bref*, *en somme*, *en clair*) sont traitées comme des adverbiaux par M. Riegel *et al.* <sup>4</sup>2009 : 653. Considérées sous un autre angle, elles réapparaissent au chapitre des connecteurs discursifs, où elles alimentent la rubrique des « marqueurs de reformulation » (*op. cit.* : 1051) (d'autres auteurs parlent de « connecteurs reformulatifs non paraphrastiques » ou récapitulatifs, v. Roulet 1987 ; Rossari 1990, 1994 : 22). Dans son étude sur les « boucles réflexives » du discours,

J. Authier-Revuz décrit ces suites figées comme participant à « la représentation des étapes de la nomination » (1995 : 617 ; v. *infra* § 6).

3.2. La proximité fonctionnelle de EM métadiscursif avec *bref* a été relevée plus d'une fois (Charolles & Coltier 1986 : 53 ; Adam & Revaz 1989 : 85-87, Rossari 1994 : 22). Elle transparaît en particulier dans le fait que les deux marqueurs peuvent alterner dans des listes appositives ou rectificatives (7)...

- (7) Et puis, j'ai bien réfléchi. Je... enfin... *bref, en deux mots*, je ne pars pas !... (Hergé, *Le Trésor de Rackham le rouge*, Casterman, p. 10, mes italiques)

...ou à la faveur d'un parallélisme syntaxique (8) :

- (8) Mais les vacances de Noël venues, l'université fermée pour plus de quinze jours, il faisait froid, d'un froid coupant la peau du visage. *Bref*, j'ai décidé de m'accorder un repos, d'aller tout en bas du pays vers la chaleur hivernale, *en un mot*, j'ai envie, c'est bien normal, de filer vers le sud, destination la Floride. (S. Doubrovsky, 2011, f)

Mais l'étiquette de « marqueur reformulatif » ou « récapitulatif » ne doit pas faire oublier les spécificités des entités qu'elle recouvre. Ainsi, en français moderne, *bref* et EM se distinguent à maints égards :

– Alors que EM est rare à l'oral (§ 2.1), *bref* y est au contraire bien attesté. Une fois écartés les emplois adjectivaux et adverbiaux de type *un bref instant*, *parler bref*, CFPP2000 fournit une trentaine d'exemples de *bref* en tant que particule discursive, OFROM 109 et le double corpus ESLO 138.

– À l'écrit également, la fréquence de *bref* surpasse de beaucoup celle de EM. Frantext après 1950 livre un peu plus de 5 300 occurrences brutes de *bref*, dont un bon tiers relève d'une fonction de particule abrégative, contre seulement 575 résultats pour la suite *en un mot*<sup>8</sup>.

– Au plan sémantique, la fonction de base de *bref* est de signifier non une reformulation, mais une auto-interruption (Berrendonner 2020). Cette fonction interruptive est étrangère à EM qui, au contraire de son partenaire et à moins de circonstances explicables, *est toujours accompagné d'autre chose*. D'où l'ordre d'apparition préférentiel des deux marqueurs dans (7) et (8) (*bref* d'abord, EM ensuite).

– Corollairement, la distribution des deux marqueurs n'est pas la même. Si *bref* commute avec EM dans (2a) et dans (3), la substitution fonctionne mal dans (2b-c), (4b-c) et (6) où c'est *en bref* qui serait attendu (cf. (21) *infra*). Il n'y a pas équivalence non plus entre *bref* et EM dans les collocations de type *enfin bref*, *enfin bon bref*, *enfin bref voilà quoi*, *bref passons*, contextes dans lesquels EM, bien qu'envisageable en théorie, semble inusité, du moins dans les corpus modernes que j'ai pu consulter.

<sup>8</sup> Toutes catégories confondues.

**3.3.** La fonction syntaxique de nos locutions adverbiales du type *en somme*, *en d'autres termes*, EM, etc. – comme celle de *franchement* au sens de « pour parler en toute franchise » – est difficile à caractériser, et les spécialistes hésitent à leur propos. La *Grammaire méthodique du français* les analyse d'abord comme des compléments « de phrase », avant de les requalifier de compléments « circonstanciels » « de commentaire énonciatif » (Riegel *et al.* <sup>4</sup>2009 : 647 et 653). M. Wilmet, dans la 1<sup>ère</sup> édition de sa *Grammaire critique*, classe *bref*, *en un mot comme en cent* parmi les circonstanciels « transprédicatifs de l'énoncé » (<sup>1</sup>1997, § 650) ; mais à partir de la 3<sup>e</sup> édition, il reverse l'ensemble des « compléments à caractère métalinguistique » dans les « transprédicationnels de l'énonciation » (<sup>3</sup>2003, § 651). P. Le Goffic évoque quant à lui les « circonstants initiaux »<sup>9</sup> *bref* et *en d'autres termes*, qui en ses termes « portent sur (certains aspects) de l'énonciation même de la phrase » (1993 : 461-462). Dans le même esprit, H. Nølke décrit *en résumé*, *en somme* comme des « adverbiaux de présentation, qui portent sur la présentation de l'énonciation » (1993 : 82). C. Guimier (1996 : 104) distingue pour sa part entre incidence (syntaxique) et portée (sémantique) des adverbes ; il cite *en un mot* dans sa catégorie d'adverbes « exophrastiques » portant sur le dire, où le locuteur « donne des indications relatives à la forme linguistique de son énoncé » (p. 133). D. Van Raemdonck *et al.* (2011 : 165) optent à leur tour pour un modèle hybride, distinguant incidence syntaxique et incidence sémantique. Ils décrivent nos SP comme des « déterminants de l'énonciation », incidents à la relation prédicative au plan syntaxique et incidents à l'énonciation au plan sémantique.

**3.4.** À l'issue de ce parcours, des interrogations demeurent, auxquelles on ne trouve pas chez les auteurs cités de réponse univoque : les SP en question sont-ils internes ou externes à la 'phrase' ? Sont-ils partie prenante ou non de l'énonciation qu'ils commentent ? En d'autres termes, quel type de lien associe le soi-disant 'complément de phrase' (ou 'énonciatif') à 'la phrase' qu'il est censé compléter, et quel type d'unité résulte de leur combinaison<sup>10</sup> ? Les difficultés rencontrées tiennent à la précarité de la notion de 'phrase' traditionnelle, dont la pertinence scientifique, en dépit de l'attachement que les grammairiens lui portent, n'est pas avérée (v. Blanche-Benveniste &

<sup>9</sup> Mais on a vu plus haut que ces entités étaient mobiles.

<sup>10</sup> Dans le passage suivant : « Les compléments de phrase sont souvent placés en tête de phrase. » (Grevisse *et al.* 2018 : 368), la première occurrence de 'phrase' réfère à ce que les auteurs appellent ailleurs « phrase minimale », alors que la seconde désigne leur « phrase étendue » (*ibid.* : 334). Mais les 'phrases' comportant des périphériques sont-elles toutes, indifféremment, assimilables à des constructions endocentriques ? C. Blanche-Benveniste a émis des doutes à ce sujet : « Du reste, il serait difficile d'expliquer comment, tout en étant dedans, ils [= les 'compléments de phrase'] pourraient compléter une phrase. » (2002 : 13-14). De fait, les satellites « non intégrés » (Béguelin *et al.* 2000 : 147) ne forment pas une catégorie homogène ; ils méritent d'être étudiés au cas par cas.

Jeanjean 1987 : 89 ; Blanche-Benveniste 2002 : 7 ; Muller 2002 : 72 ; Groupe de Fribourg 2012, Berrendonner 2017). Il faut dire aussi qu'au cours des dernières décennies, la notion d'énonciation a été plaquée de manière *ad hoc* sur un substrat grammatical peu fait pour l'accueillir, avec pour effet l'ajout du 'complément de commentaire énonciatif' à une liste de circonstants déjà pléthorique. Cela sans étude approfondie de la façon dont procède la syntagmatique des énonciations d'une part, et sans modèle fonctionnel de l'articulation entre syntaxe et discours. Aussi le statut de EM en emploi II mérite-t-il d'être reconsidéré, ce qui sera fait plus bas au § 5.6, à l'issue de l'examen des données.

**3.5.** Pour clore ce tour d'horizon rapide, il convient de mentionner l'étude de C. Gomila intitulée « *En un mot* : quel type d'expression métadiscursive ? » (2019). L'auteure y traite EM comme une locution, à double fonction de « connecteur récapitulatif » et de « marqueur de glose de nomination » (2019 : 37). D'une note rapide<sup>11</sup>, elle évacue les EM ad-verbaux (emploi I ci-dessus), qu'elle ne distingue de la « locution métadiscursive » ni dans ses commentaires, ni dans ses dénombrements.

Pourtant, quand *en un mot* est régi ou ad-nominal, par exemple dans (9) où il complète le participe passé *écrit*, on ne saurait parler ni de « locution », ni de « lexie », ni *a fortiori* d'« expression métadiscursive », voir *supra* § 1.1 :

- (9) En italien, le translatif secondaire *che* est exprimé, mais c'est l'antécédent qui ne l'est pas, de sorte que ce translatif secondaire est directement précédé par le translatif primaire *per*, ce qui donne l'ensemble écrit **en un mot perché** : [...] ». (L. Tesnière, 1965, f)

Le tri syntaxique des données, bien que préjudiciel, est ainsi sacrifié dans certaines études (au demeurant talentueuses) de pragmatique discursive. Ce tri sera au contraire au centre de la présente étude, qui voudrait ne sacrifier ni la syntaxe à la pragmatique, ni la pragmatique à la syntaxe. Cf. les analyses des différents comportements de *proprement*, *en toute sincérité*, *au fait* proposées par C. Guimier 1996 : 133 ; D. Leeman 1998 : 121-122 ; U. D'Hondt & D. Willems 2012 : 114.

**3.6.** Dans la suite de cet article, je procéderai de la manière suivante.

(i) Après quelques considérations méthodologiques (§ 4), j'examinerai, sur une base distributionnelle, la syntaxe externe de *en un mot*. J'en profiterai pour confronter les comportements respectifs des versions impliquant les numéraux de *un* à *vingt*. Le but sera de parvenir à un modèle des emplois dits « périphériques » de EM qui lève les incertitudes relevées au § 3.4.

<sup>11</sup> « Nous laissons de côté les séquences dans lesquelles la locution qualifie un rapport de propos ou réfère à l'écriture proprement dite du mot [...] » (Gomila 2019 : 27 n. 12).

(ii) Dans un second temps (§ 6), je m'intéresserai au sémantisme d'EM, puis aux rendements pragmatiques de ses emplois II, qui dépendent de la position – plutôt 'frontale' ou plutôt 'finale' – qu'il occupe au sein de la période. Dans les nombreux cas où EM s'adjoint au dernier membre d'une énumération, on verra que son action peut être opposée avec fruit à celle des 'extenseurs de liste' de type *et tout*, *(et) tout ça*, *et cetera*, *machin*, *(ou) comme ça*.

#### 4. CORPUS DE RECHERCHE ET MÉTHODE

4.1. En décembre 2019, j'ai recherché la suite *en un mot* dans le corpus Frantext après 1950 (= 1 324 textes et environ 73 470 000 mots). J'en ai trouvé 575 occurrences, dont certaines figuraient dans des citations de textes plus anciens (Boileau, Sade, Rousseau...); dans la mesure où elles différaient peu des autres, j'ai choisi de les maintenir dans mes comptages (v. § 4.3). Après traitement manuel des résultats<sup>12</sup>, le corpus a été ramené à 565 items pertinents.

4.2. Dans le même ensemble de textes, j'ai ensuite collecté les séquences *en deux mots* (97 résultats), *en trois mots* (35 résultats), etc., jusqu'au nombre *vingt* (soit un total de 22 résultats pour l'empan de *quatre à vingt*). En revanche, faute de place, j'ai remis à plus tard l'examen de *d'un mot*, dont le comportement mériterait d'être comparé à celui d'EM.

4.3. Enfin, bien que mon étude soit consacrée au français moderne, j'ai procédé à un sondage dans les textes des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, afin de vérifier si les emplois I et II y étaient présents. La réponse est oui. Au XVI<sup>e</sup>, l'emploi II ne concerne que deux exemples sur 50<sup>13</sup>. Mais ce déséquilibre n'est pas significatif : il est la conséquence indirecte d'une surabondance de EM régis dans les textes de J. Calvin, dont proviennent 26 des 50 items récoltés. Au XVII<sup>e</sup>, où les occurrences sont nettement plus nombreuses (941), l'emploi métadiscursif tout comme l'emploi régi est facile à attester. Resterait à faire des décomptes minutieux, qui permettraient une comparaison avec les résultats qui seront présentés aux §§ 5.3.-5.5.

#### 5. OBSERVATIONS DISTRIBUTIONNELLES

5.1. Les structures avec EM présentes dans le corpus de référence peuvent être classées de la manière suivante.

<sup>12</sup> Qui a notamment consisté à écarter les doublons et les occurrences répétitives (citation récurrente, formules reprises dans le refrain d'une chanson).

<sup>13</sup> « Il, de son cousté, paouvre plus que ne feut Irus, au demourant glorieux, outrecuydé, intolérable plus que dix sept diables, *en un mot*, ptokhaladzon, comme bien proprement telle peaultraille de belistrandiers nommoient les anciens. » (Rabelais, 1551, f); « Mais, *en un mot*, le duc de Guise veut la guerre » (P. de l'Estoile, 1587, f)

### 5.1.1. Emplois de type I

– **IA.** EM est dépendant (valenciel ou non) d'un V, auquel il est uni par une relation d'implication d'occurrence unilatérale :  $[V \leftarrow EM_{SP}]$

Exemples (en plus de (1a-d) *supra*) :

- (10) (a) Quand on dit « non », on ne traduit pas son refus par un cri ; on resserre *en un mot* « une proposition tout entière : ... je ne sens pas cela, ou je ne crois pas cela ». (M. Foucault, 1966, f)
- (b) Tout ce que je viens de vous dire peut se résumer *en un mot* : rusé. *En deux mots* : malhonnête. *En trois mots* : plaisant. (J. Giono, 1950, f)
- (c) [...] l'histoire est une aventure spirituelle où la personnalité de l'historien s'engage tout entière ; pour tout dire *en un mot*, elle est douée, pour lui, d'une valeur existentielle, [...] (H.-I. Marrou, 1954, f)

Le corpus contient 8 occurrences de *pour le/tout dire* EM ou formulations assimilées (10c). EM y est régi par le V *dire*, alors que le syntagme dans son ensemble fonctionne à la manière de EM métadiscursif.

– **IB.** Même cas, mais avec détachement ou extraposition du complément EM :  $[EM_{SP} // \rightarrow V]$

Exemple :

- (11) Analyser ces 360 pages claires, alertes, accueillantes – mais d'une plénitude et d'une précision sans égales ; faire une réduction décharnée d'un petit livre où tout se tient, où rien ne vient du hasard – tentative chimérique. *En deux mots*, indiquons de quel point se prend la perspective. (L. Febvre, 1952, f ; *en deux mots* = complément extraposé régi par le V *indiquer*)

V. aussi (5) *supra*.

– **IC.** EM est un dépendant du nom (régime ou adjectif).

Deux situations fort différentes se présentent ici. Dans la première, EM est régi par un N d'action, au sens large, ou une nominalisation. Dans la seconde, EM détermine une entité ou un syntagme pris dans sa valeur autonymique (= se désignant lui-même en tant que forme linguistique, v. Rey-Debove 1978 : 61). Synthétiquement :

- (i)  $[résumé_{Naction} \leftarrow EM]$  (= (1e))  
 (ii)  $[« ma dame »_{SNautonyme} \leftarrow (en\ deux\ mots)]$  (web)

Comme (1e), (12) illustre la situation de rection par un nom d'action, alors que (13) relève de l'emploi comme adjectif à un nom autonyme<sup>14</sup> :

<sup>14</sup> On pourrait aussi voir dans l'emploi (ii) l'ellipse d'un participe passé : « résumé / bonheur [écrit] en un mot ». Les quelques exemples concernés seraient alors à considérer comme des variantes de IA.

- (12) La joie de lire : elle ne s'est pas émoussée. Je suis toujours émerveillée pour la métamorphose des petits signes noirs *en un mot qui me jette dans le monde, qui précipite le monde entre mes quatre murs*. (S. de Beauvoir, 1972, f)
- (13) [...] mais comme il n'y a ici-bas que des simultanités-éclair, la bonne heure, ôra, ne sera jamais qu'un bon moment ; l'heure heureuse ne durera qu'un joyeux instant ; le bonheur *en un mot*, se réduira à une joie (V. Jankélévitch, 1957, f ; « *bonheur* en un mot » est ici comparé à « *bonne heure* » en deux mots)

NB. Dans l'exemple suivant, EM fonctionne comme attribut de l'objet, avec le sens de « synthétisé » :

- (14) Veux-tu *en un mot* le fond de ma pensée ? Chaque individu joue le rôle qui lui convient, « joue » ! (J.-P. Chabrol, 1967, f)

### 5.1.2. Emplois de type II

Cette rubrique concerne les emplois métadiscursifs non intégrés syntaxiquement de EM, v. (2) ci-dessus. Ils seront ventilés, dans un premier temps, en fonction de leur rôle textuel.

– **IIA.** EM marque le début d'une nouvelle séquence discursive, à caractère définitionnel, explicatif ou autre. Illustrations :

- (15) (a) [...] une ou plusieurs personnes sont considérées comme étant les auteurs ou les instigateurs. Dès lors elles sont l'objet de la réprobation collective, traitées en suspects, et ne pourront se dégager de cette ambiance funeste qu'au moyen d'une procédure qui porte le nom d'ordalie et qui comporte pour elles les plus grands risques. *En deux mots* l'ordalie est un mécanisme destiné à faire intervenir les puissances sacrées en faveur ou à l'encontre d'un individu qui est soupçonné d'avoir commis un méfait. (G. Gurvitch, 1968, f)
- (b) C'était plein : c'était la dernière et c'était rempli de « personnalités » qui n'avaient pu venir à la première. Il y avait Simone, Genica, etc. Vous parlerais-je de *Numance* ? C'était raté. *En un mot* ce Barrault veut donner au théâtre un langage propre, un langage par gestes et attitudes et il cherche à faire prédominer la plastique et la pantomime sur la récitation du texte. (J.-P. Sartre, 1983 (= 1926-1939), f)
- (c) Des veuves comme elle j'ai le sentiment qu'il ferait bon jouer le rôle du mort. Parce qu'il ne doit pas être en si mauvaise santé ! Enfin des suppositions. Ils l'appelaient Déa. Déa par-ci, Déa par-là. Toujours habillée simplement. *En un mot* pour vous dire le fond de ma pensée je la trouvais un peu souvent là pour quelqu'un qui n'est pas de la famille. (F. Nourrissier, 1968, f)

Dans les extraits (15), EM porte vers l'aval et marque le début d'un nouveau développement. Les 5 emplois de *EM comme en cent / mille* trouvés dans Frantext depuis 1950 relèvent de cet emploi que j'appellerai 'élaboratif'.

– **IIB**. EM précède ou accompagne la dernière clause d'une liste de rang pragma-syntaxique ou discursif. Illustrations :

- (16) (a) Cet homme brusque croyait en Dieu, et des touffes de poils gris lui sortaient des oreilles ; *en un mot* c'était un tendre. (A. Vialatte, 1951, f)
- (b) Quel est donc l'accident, non point biographique, mais créateur, qui rassemble une œuvre déjà conçue, essayée, mais non point écrite ? Quel est le ciment nouveau qui va donner la grande unité syntagmatique à tant d'unités discontinues, éparses ? Qu'est-ce qui permet à Proust d'énoncer son œuvre ? *En un mot*, qu'est-ce que l'écrivain trouve, symétrique aux réminiscences que le narrateur avait explorées et exploitées lors de la matinée Guermantes ? (R. Barthes, 1967, f)
- (c) La joie de la population fut délirante. L'accueil réservé aux soldats alliés, enthousiaste ; on fraternise, on sort de vieilles bouteilles, on trinque, on chante, *en un mot* on respire enfin, malgré la bataille qui fait rage de toutes parts. (L. Schroeder, 2000 (1940-1944), f)

EM intervient ici dans une énumération (ou une coordination) de *clauses*, c'est-à-dire d'« îlots syntaxiques » dotés de connexité interne et d'autonomie externe » (Groupe de Fribourg 2012 : 19). Sa portée y est à la fois prospective (il annonce le dernier terme de l'énumération) et rétrospective (il contribue *a posteriori* à l'identification de la liste en tant que telle, composée d'au moins deux termes).

Quand le parallélisme syntaxique ou sémantique fait défaut, ou que le dernier terme est le lieu d'un fort décrochement, il peut arriver qu'un exemple soit explicable aussi bien via IIA (= ouverture d'un épisode élaboratif) que via IIB (= reformulation à vocation résomptive). Les deux interprétations se défendent, me semble-t-il, dans les extraits (17) :

- (17) (a) Coup de cœur pour ce bistrot blablabla où le jeune chef Franck Lestafier nous écarquille les papilles et nous repaît de ses bienfaits en réinventant une cuisine de ménage plus vive, plus légère, plus gaie, blablabla... *En un mot* c'est chaque jour le bonheur d'un repas du dimanche sans vieilles tantes et sans lundi... (A. Gavalda, 2004, f)
- (b) Mais malheureusement, reprit Carrier, la productivité de monsieur Patillot, qui commence à se faire vieux, a considérablement diminué depuis quelques mois. *En un mot*, il ne fait plus rien, tout en continuant à percevoir une part des droits d'exploitation de ses anciens brevets qui est assez considérable, et, pour tout dire, disproportionnée à ses besoins. (J. Echenoz, 1979, f)

Il importe de ne pas occulter, dans les dénombrements, les cas ambigus de ce genre, qui recevront une place à eux dans mon tableau récapitulatif.

– **IIC**. EM accompagne le membre final d'une liste énumérative micro-syntaxique (pour la notion de 'liste', v. Blanche-Benveniste *et al.* 1990 : 20 ; Kahane & Pietrandrea 2012). Exemples :

- (18) (a) La pensée qu'on veut faire connaître est [...] le but, la fin de l'énoncé, ce qu'on se propose, *en un mot* : le propos ; [...] (Ch. Bally, 1965, f)
- (b) j'ai considérablement augmenté le nombre, la qualité, élargi la couleur, la palette *en un mot*, de mes exploits confituriers.  
(C. Paysan, 1966, f)
- (c) Il [= un Indien jouant le rôle d'un dieu] met beaucoup de zèle à jouer ce rôle, et, s'il y réussit bien, s'il se montre *en un mot* bon acteur, cela lui vaut beaucoup de prestige dans la tribu.  
(Collectif, *Jeux et sports, sous la dir. de Roger Caillois* 1967, f)
- (d) Il me faut du printemps des journées bibliques  
Et de l'amour *en un mot*  
Pour calmer mes maux (Ch. Trenet, 1959, f)
- (e) L'autre poubelle contient tout ce qui est métallique, tout ce qui est verre, plastique, non naturel, « chimique », *en un mot*, ou comme on dit aujourd'hui, non biodégradable. (J. Roubaud, 1989, f)

Ont été inclus dans cette catégorie, en dépit de la présence d'une ponctuation forte avant le dernier membre accompagné de EM, les cas de piétinements sur un constituant régi (p. ex. *que*-p (19a) et complément d'agent (19b) qui complètent une liste initiée dans la phrase graphique précédente) :

- (19) (a) L'intérêt de distinguer trois phases dans l'évolution, comme le fait A. Touraine, est de montrer que de la première à la dernière, ce n'est pas seulement le nombre de qualifiés qui change, c'est la nature de la qualification, le rôle du travail ouvrier, la structure de l'équipe, le sens de la répartition des tâches. *En un mot*, qu'il ne s'agit pas d'un déplacement sur un continuum mais du passage d'un système de travail à un autre. (G. Gurvitch, 1967, f)
- (b) Ce résultat sera acquis par un traitement qui évitera des exploitations trop fréquentes et trop brutales découvrant fréquemment le sol, par des régénérations bien conduites qui reconstitueront rapidement les peuplements réalisés, par la plantation systématique des vides qui viendraient à se créer. *En un mot* par une sylviculture rationnelle.  
(J. Cochet, 1963, f)

Voir aussi (10b) et, pour des arguments en faveur de cette option, Blanche-Benveniste 2002 : 12 ; Béguelin 2002 : 98-102<sup>15</sup>.

J'ai en revanche classé sous IIB les emplois de EM accompagnant une clause autonome à caractère résumptif, fût-elle averbale, comme *L'enfer* dans (20) :

- (20) Véronique ne doit pas en finir de reprocher à son mari d'avoir dilapidé leur bien dans une entreprise imbécile ; Georges, de son côté, doit répondre à ces récriminations par de petites colères d'homme faible ou de petites crises de larmes dans le lit conjugal au cours des insomnies. *L'enfer, en un mot.* (J. Dutourd, 1967, f)

Le rendement sémantique et pragmatique de EM est sensiblement le même dans les contextes énumératifs IIB et IIC. Il y est mobile et peut être ponctué ou non.

**5.2.** Au total et comme on l'a vu au § 1, l'emploi II se distingue de l'emploi I du fait que EM n'y dépend ni du V – dont le sémantisme est non contraint – ni du SN (ou du SA) qu'il accompagne. Comparer à cet égard « le bonheur *en un mot* » de (13) (au sens de « écrit d'un seul tenant ») et « la palette *en un mot* » de (18b), où la parenthèse intégrée EM, au sens de « pour le dire en un mot », caractérise l'acte locutoire et qualifie le dit. Bien qu'atypique, (21) montre que EM en emploi II n'est pas figé une fois pour toutes :

- (21) Camille était devenue désespérément camarade. Distraite, souriante, affectueuse et familière, en bref et *en un mot tragique*, camarade. (F. Vargas, 2006, f ; emploi IIC)

**5.3.** Dans Frantext après 1950, les six emplois distingués ci-dessus se répartissent comme suit, pour les versions *en un mot*, *en deux mots*, *en trois mots* respectivement :

---

<sup>15</sup> Il n'est pas rare en effet qu'un complément soit isolé dans une phrase graphique autonome, introduisant, comme l'écrit C. Blanche-Benveniste, « une syncope entre le déroulement de la syntaxe et celui de la phrase (graphique ou prosodique), qui montre bien que les deux ne se confondent pas. » (*loc. cit.*)

	en un mot		en deux mots		en trois mots	
IA	36 (dont 6 x <i>pour le dire en un mot</i> et assimilés)	8,14%	59 (dont 2 x <i>pour tout dire en deux mots</i> et assimilés)	88,77%	25	100%
IB	3		16		8	
IC	7		12		2	
IIA	54 (dont 4 x <i>en un mot comme en cent / mille</i> )	9,55%	6 (dont 1 x <i>en deux mots comme en mille</i> )	6,12%	–	
IIB	162	28,67%	1	1,02%	–	
IIC	273	48,31%	1	1,02%	–	
Ambigus IIA/IIB IB/IIA	26 1	4,6% 0,17%	2	2,04%	–	
Indécidables	3	0,53%	1	1,02%	–	
<b>Totaux</b>	<b>565 = 100%</b>		<b>98 = 100%</b>		<b>35 = 100%</b>	

Tableau 1. – Répartition des emplois de *en un mot*, *en deux mots*, *en trois mots* dans Frantext après 1950

5.4. Les exemples de *en quatre... vingt mots*, bien plus rares, se montent à 22 au total dans le corpus de référence et tous les nombres ne sont pas attestés. Ils se répartissent de la sorte :

Numéros de 4 à 20	Nb d'occurrences
<i>en quatre mots</i>	8
<i>en cinq mots</i>	3
<i>en six mots</i>	4
<i>en sept mots</i>	2
<i>en huit mots</i>	1
<i>en neuf mots</i>	--
<i>en dix mots</i>	3
<i>en onze-quatorze mots</i>	--
<i>en quinze mots</i>	1
<i>en seize-vingt mots</i>	
<b>Total :</b>	<b>22</b>

Tableau 2. – Nombre d'occurrences de *en N mots* (N= 4 à 20) dans Frantext après 1950

Les exemples concernés sont tous de type I, sauf un<sup>16</sup>.

**5.5.** Cette enquête donne une première idée de la proportion des emplois non régis de *en un mot*. Ils dépassent les 90% dans le corpus de référence, alors que pour *en deux mots*, symétriquement, c'est l'emploi régi qui concerne près de 90% des occurrences. Quant aux suites *en trois... vingt mots*, les exemples en sont tous de type I, à une exception près (v. n. 16).

Si l'on examine de plus près, dans les types IA et IB, la nature lexicale des V complétés, on peut constater que pour la version *en un mot* ces V sont en petit nombre et relativement répétitifs :

{consister, contracter, dire, être, (s')écrire, faire<sup>17</sup>, opérer, (se) résumer, resserrer, tenir, traduire, transformer}  
(12 lexèmes verbaux différents dans 36 exemples)

Pour *en deux... vingt mots*, ils sont plus nombreux et plus diversifiés au plan sémantique :

{affirmer, apprendre, avouer, cerner, combler, conclure, consulter, déchaîner, définir, se désintéresser, **dire**, dire son fait, disloquer, être donné, donner une définition, énoncer, s'échanger, **écrire**, s'enfermer, être, expliquer, exprimer, faire voir, faire suffoquer, faire trois gaffes, en finir, foutre en l'air, indiquer, « lever » (au sens de draguer), se livrer, mettre au courant, mettre à poil, mettre dans le mille, mettre mal à l'aise, obtenir, penser, prendre des nouvelles, prendre rendez-vous, présenter, qualifier, raconter, ramasser, rappeler, rassurer, rectifier, relater, répondre, (se) **résumer**, révéler, saboter, sacquer, séparer, **tenir**, voici, voilà<sup>18</sup>}  
(55 lexèmes verbaux différents dans 112 exemples ; en gras : les V en commun avec la liste précédente)

Le cas de *raconter*, *expliquer*, *présenter* est assez caractéristique : si l'on se fie au corpus exploré, tendanciellement, on raconte, explique, présente quelqu'un *en deux mots* / *en trois mots* plutôt qu'*en un mot*.

<sup>16</sup> Il s'agit d'un emploi IIA de *en dix mots*, que voici :

[...] ainsi n'y a-t-il pas eu moyen de faire constater au défendeur étrange la vie désordonnée, coupable au sens connu, d'E.B. quand, au mois de juin passé, je mis l'affaire entre ses mains. *En dix mots* : Fourcade, avocat conseillé par le Magister – et en même temps, il se trouve, l'avocat d'E.B. et de la famille B. pour une affaire industrielle (plâtres de Triel) –, n'a cessé, en cette raison, de ménager l'adversaire, m'a empêchée de divorcer, puis a fait traîner un an. (C. Pozzi, 1997, f)

<sup>17</sup> Exemple (type IB) :

Cette petite femme tient du phénomène. Je n'ai jamais rencontré un être qui ait si bien lu qu'elle, un lecteur qui connaisse aussi à fond les moyens d'optique et de coloration, la syntaxe, les tours, les ficelles de tous les militants de l'heure présente, qui puisse *en un mot* faire du Flaubert ou du de Goncourt. (C. Mauriac, 1983, f)

<sup>18</sup> Ainsi dans : « *en deux mots*, voilà. » (S. de Beauvoir, 1954, f) *Voici* et *voilà* ont été traités ici comme des verbes défectifs, suivant l'analyse de G. Moignet (1974 : 51).

La présente étude nous enseigne que la situation de EM en français moderne est plus complexe que ne le laissent penser les conclusions de l'article de C. Gomila, où ne sont distingués que deux emplois métadiscursifs (2019 : 37), correspondant en gros aux catégories IIB et IIC ci-dessus.

**5.6.** À partir de ces observations, revenons à la question, demeurée en suspens, de la fonction syntaxique de EM métadiscursif (ci-dessus §§ 3.3 et 3.4). Les exemples (10c), (15c), (18e) montrent qu'en emploi II, EM peut être mis en liste ou alterner avec des clauses à *verba dicendi* explicites, comme *pour tout dire*, *pour le/tout dire en un mot*<sup>19</sup>. EM commute d'autre part, dans bon nombre de ses emplois II, avec *je vous le dis en un mot*.

- (22) (a) *Je vous le dis en un mot*, c'est la victoire [...] (web)  
 (b) et là, *je vous le dis en un mot comme en cent*, je ne comprends plus (web, cité à la n. 6)
- (22') (a) *En un mot*, c'est la victoire [...] (énoncé modifié)  
 (b) *En un mot comme en cent*, je ne comprends plus (énoncé modifié)

Les équivalences de ce genre invitent à décrire EM métadiscursif comme un SP adjoind à un *verbum dicendi* implicite, aisément reconstituable, le tout formant une clause elliptique [ $\emptyset_V \leftarrow \text{Adv}$ ]. En symbolisant par  $\mathcal{E}(x)$  l'énonciation d'une clause x (Groupe de Fribourg 2012), cela donne les analyses suivantes :

- $\mathcal{E}(\text{je vous le dis} \leftarrow \text{en un mot}) \mathcal{E}(\text{c'est la victoire})$   
 $\mathcal{E}(\emptyset_V \leftarrow \text{en un mot}) \mathcal{E}(\text{c'est la victoire})$

La clause elliptique contenant EM accomplit en ce cas une énonciation préparatoire, annonciatrice d'une énonciation-action ultérieure (Groupe de Fribourg 2012 : 187 *sqq.*). Mais elle peut aussi être intercalée dans une clause d'accueil, avec le rôle d'un commentaire parenthétique.

**5.7.** La modélisation proposée ci-dessus satisfait au critère de généralité. Elle a pour avantage de discriminer clairement :

- la relation, *de type syntaxique*, qui s'établit entre un V (explicite ou implicite) et son complément (à l'œuvre dans I comme dans II) ;
- la relation, *de type pragma-syntaxique ou discursif*, qui s'instaure entre une clause elliptique métadiscursive et sa partenaire (spécifique à l'emploi II).

Les deux dimensions, syntaxique et pragmatique, sont on l'a vu mélangées dans les explications en termes de 'complément de phrase' ou de 'circonstant de commentaire énonciatif' (§§ 3.3 et 3.4).

<sup>19</sup> De même, *en d'autres termes* alterne occasionnellement avec *dit en d'autres termes*. H. Vassiliadou (2019 : 44) estime que le premier est une forme réduite du second.

## 6. FONCTIONNEMENTS SÉMANTIQUES ET PRAGMATIQUES

Sur la base de ces analyses syntaxiques, passons maintenant à quelques considérations d'ordre sémantique et discursif.

**6.1.** En emploi I comme en emploi II, la suite EM est évidemment tributaire du contenu sémantique des termes qui la composent : la préposition *en* (Leeman 1997, Vigier 2004 ; v. § 1.1), souvent présente dans les compléments de manière (Riegel *et al.* 2009 : 644) ; le lexème *mot* ; les numéraux cardinaux.

**6.1.1.** *Mot* y révèle son statut de notion métalinguistique informelle, apte à désigner, avec une souplesse référentielle remarquable, des entités d'empan variable : non seulement l'unité lexicale et/ou graphique tout-venant (23a-b), mais aussi le morphème (23c), la syllabe (23d), et à l'autre extrême, le syntagme nominal (23e) ou la clause (23f) :

- (23) (a) Ce que nous pensons, pour l'instant, se résume *en un mot* : rien.  
(J.-P. Sartre, 1983, f)
- (b) [...] le problème du second front se pose dans les termes les plus simples. Il se résume *en deux mots* : Quand ? et Où ?  
(J. d'Ormesson, 1987, f)
- (c) [...] je me sentais pris au ventre, miné, in-quiet *en deux mots* comme il se plaisait à l'écrire, [...] (Y. Navarre, 1986, f)
- (d) Voulant citer La Belle Jardinière face à La Samaritaine, sur le Pont-Neuf, avons commencé : « la belle Ja... la belle Ja... » Impossible de parvenir au bout. « Tu veux dire La Belle Jardinière », a lancé l'un d'eux avec une sorte de commisération. Et Boris et moi de répondre : « Oui, la belle Ja, *en un mot* ! » (B. Schreiber, 1996, f)
- (e) Ce qui me laisse coi, soudain rêveur, devant ces panoramas hâtifs à trame lâche, tient *en un mot* : la supérieure qualité humaine des militants qui ont fait tourner l'inhumaine machine. (R. Debray, 1996, f)
- (f) – Je vous le dis *en un mot* : le fédéralisme, comme principe d'organisation du monde, est le seul qui soit capable d'établir un lien institutionnel entre les trois niveaux dont nous parlions et de réconcilier les pôles extrêmes, universalisme et tribalisme.  
(N. Sombart, *L'Express*, 24.12.1992)

Dans ces exemples, *mot* manifeste à chaque fois les sèmes [+ bref] [– composé ou composite] qui le distinguent, par exemple, de *phrase* (Berrendonner & [Reichler-]Béguelin 1989).

**6.1.2.** Quant aux numéraux déclinés dans la formule EM, ils sont utilisés tantôt avec leur sens littéral (23b), tantôt avec le sens approximatif de *quelques* (24) :

- (24) [...] je vous propose aujourd'hui du journal une définition plus générale, et plus économique, qui tiendra *en trois mots* : un journal est une série de traces datées. (Ph. Lejeune, 2004, f) ; v. aussi plus bas (30d).

S'applique ici la notion de pluralité « continue » ou « collectivisante », propre p. ex. à *quelques* par opposition à *plusieurs*. Elle explique, selon Ph. Gréa (2013), certains rendements sémantiques des numéraux de petite quantité (*il est tombé trois / deux-trois gouttes*  $\cong$  *une petite averse* ; cf. aussi l'exemple de la note 16). Il y a, de manière analogue, quantification approximative dans *en un mot comme en cent/mille*, cf. *on lui a déjà dit ça cent/mille fois*.

**6.1.3.** Dans les emplois de type IIB et C, EM donne cependant des signes de démotivation. Il n'est pas rare que l'entité qu'il accompagne soit plus développée que celle(s) qu'il est censé, en principe, reformuler de manière compacte<sup>20</sup> :

- (25) (a) Il a dit à Jane que les pires sottises, les plus affligeantes niaiseries qu'il avait entendues à cette époque ne pouvaient rivaliser avec la bêtise, l'incompétence, l'ignorance, la suffisance, *en un mot* l'insondable nullité jointe aux plus ridicules prétentions de « l'assemblée consultative ». (J. Pouquet, 2006, f)
- (b) Le prix plus élevé du marbre par rapport à la pierre est dû aux coupes naturelles, aux schistes, aux poches de terre, aux défauts de coloration et de compacité, *en un mot* à tous les accidents qu'il faut éliminer pour produire des blocs de marbre sains qui méritent d'être expédiés en usine pour le sciage. (R.-M. Lambertie, 1962, f)
- (c) C'est là exclure toute une partie des jeux, à savoir les paris et les jeux de hasard, les dés et les cartes, les tripots, les casinos et les champs de courses, les loteries privées et publiques, *en un mot* les différentes manifestations qui, pour le bien ou pour le mal, occupent une part importante dans l'économie et dans la vie quotidienne des différents peuples, sous des formes, il est vrai, infiniment variables, mais où la constance du rapport hasard et profit est d'autant plus impressionnante. (Collectif, 1967, f)<sup>21</sup>

<sup>20</sup> Parmi les trois types de paraphrase que distinguent E. Gülich & Th. Kotschi (1983 : 328 ; 1987 : 38-40), soit la réduction, l'expansion et la variation, EM, pris littéralement, sélectionne le premier.

<sup>21</sup> Dans la prose philosophique de Sartre, l'emploi de *en un mot* vire quasiment au tic de langage, et la locution prend le sens de *en d'autres termes* :

Mais l'en-soi ressaisit le pour-soi par contrecoup, du fait que *c'est* d'un certain en-soi que le pour-soi est néantisation. **En un mot** le pour-soi, qui est néantisation de l'en-soi et qui n'est que cette néantisation, en tant qu'il est pour-soi, apparaît dans l'unité de l'en-soi comme un certain existant appartenant à la totalité par un phénomène de liaison synthétique. Le *dehors* du pour-soi c'est d'être, comme négation de l'en-soi, à la manière de l'en-soi. C'est ce que nous nommons la facticité. (J.-P. Sartre, 1983, f).

Le comparant à prendre en compte serait-il ici, non chaque terme de l'énumération pris un par un, mais l'ensemble de la liste qui précède le dernier terme ? Quoi qu'il en soit, il est facile de trouver des exemples où ce dernier élément donne lieu, comme dans (25c), à une relance improvisée du discours.

**6.2.** En emploi IIA, EM permet, on l'a vu à propos des exemples (15), d'amorcer une illustration ou une explication (§ 5.1.2). Dans (26a), bien que prêté à l'énonciateur du discours cité, il marque le début d'un discours direct. Plus fréquemment toutefois, c'est l'intention résomptive de l'énonciateur principal qu'il signale, à l'orée d'un épisode au discours rapporté indirect (26b) ou indirect libre (26c-d) :

- (26) (a) Nombreux furent les auditeurs qui protestèrent, trouvant que les détenus bénéficiaient de conditions de vie déjà trop confortables. *En un mot*, disaient-ils, la République ferait mieux de s'occuper des honnêtes gens que des délinquants. (S. Veil, 2007, f)
- (b) Il y a eu encore un épisode après déjeuner dont je vous fais grâce et qui a tourné à sa confusion (*en un mot* il nous avait dit qu'il fallait obligatoirement demander au poste météo du corps d'armée certains renseignements qui se sont révélés ensuite facultatifs). (J.-P. Sartre, 1983 (= 1926-1939), f)
- (c) [...] nous nous interrogeons, Jean-Noël et moi, sur les suites qu'il convenait de donner à cette affaire – *en un mot*, devons-nous rendre l'argent ou non ? – lorsque Marinero nous prit de court [...]. (J. Rolin, 1996, f)
- (d) C'était un spectre ressemblant vaguement à notre expara.  
« Ce serait trop long, bien trop long de vous expliquer, certes. » *En un mot comme en cent* : il va se rendre à Rome à pied, suivi de tous ses amis en pèlerinage, pour convaincre le pape de vivre en économiquement faible. Afin de raviver la foi des masses croyantes ! Sa voix semblait sortir des grottes de Lascaux. (F. d'Eaubonne, 1980, f)

Les extraits (26b) et (26d) contiennent l'un et l'autre une prétérition (*je vous fais grâce...*, *ce serait trop long...*), suivie d'une séquence latérale introduite par *en un mot* (lequel amorce un discours rapporté, en dépit des intentions initialement affichées par les auteurs). Dans ces exemples, la portée de EM n'est pas vers l'amont mais vers l'aval du discours ; contrairement aux descriptions convenues (v. § 3.1), il ne signale à proprement parler ni une reformulation, ni une récapitulation de ce qui précède, pas plus d'ailleurs que dans (27) :

- (27) Un petit geste qui a rendu heureux aussi bien ceux qui recevaient que ceux qui donnaient. *En un mot*, bravo. (web)

6.3. Les emplois de type IIB et IIC – du moins les plus caractérisés – mettent en jeu on l’a dit des phénomènes de « listes » (Blanche-Benveniste & Jeanjean 1987 : 169 ; Blanche-Benveniste *et al.* 1990 : 20-29, Blanche-Benveniste 2011) ou d’« entassements » paradigmatiques *de dicto* (Kahane & Pietrandrea 2012). EM y accompagne le dernier terme<sup>22</sup> d’un catalogue de propriétés ou de désignations, et manifeste, cette fois, l’ambition de récapituler :

- (28) (a) Ils [= les cyclistes] sont élégants, fluides, gracieux, aériens ; *en un mot* : ailés. (J.-N. Blanc, 2003, f)
- (b) = (18a) La pensée qu’on veut faire connaître est [...] le but, la fin de l’énoncé, ce qu’on se propose, *en un mot* : le propos ; [...] (Ch. Bally, 1965, f)
- (c) Dans les trois cas, c’est clair, je suis de ces dames le sauveur, le défenseur, le protecteur. *En un mot*, le Héros. (F. Dorin, 1984, f)
- (d) Vous serez pour le moins expatriée, bannie de cette terre d’accueil. Non grata, *en un mot*. (H. Castel, 2009, f)

Comme l’a montré J. Authier-Revuz, EM participe alors au « ‘work in progress’ de la nomination » (1995 : 618-619). Clause averbale métadiscursive (§ 5.6), il signale une intention (sincère ou non) de condenser le discours et met en valeur un dernier terme qui vient « améliorer, parfaire le dire qui le précède, sans la rupture d’un rejet de celui-ci » (Authier-Revuz 1995 : 617) :

[...] le dernier terme, fût-il donné comme « le meilleur », n’efface pas les étapes précédentes, mais est explicitement lié à ce qui le précède, comme résumé, couronnement, pointe ultime de la nomination [...]

[...] le dernier mot apparaît [...] comme ‘lesté’ du (des) mots des étapes précédentes [...] (Authier-Revuz, *loc. cit.*, soulignement d’origine ; cf. Blanche-Benveniste 2011 : 165 et 170)

Sont en jeu ici des listes appositives plus souvent que correctives<sup>23</sup>. Dans (28) comme plus bas dans (30), l’effet de EM est parfois renforcé par diverses formes de « mise en scène typographique », qui consistent à détacher visuellement le dernier élément de l’énumération.

M. Charolles et D. Coltier (1986 : 53) ont relevé que EM assume, dans les exemples de ce genre, une fonction dérivée de structuration : du fait qu’il accompagne l’élément clôturant, EM participe, vers l’amont, à l’empaquetage et à la hiérarchisation de l’information. Et dans une perspective procé-

<sup>22</sup> Il existe néanmoins des cas où l’énumération est relancée après le terme marqué par EM.

<sup>23</sup> Les cas où s’exprime un repentir font figure d’exception :  
Messieurs, pardon, Mesdames, *en un mot* Camarades, je n’ai point l’honneur d’appartenir à votre classe, [...] (J. Kristeva, 1990, f)

durale, il contribue à la mise en mémoire du texte par le lecteur (Adam & Revaz 1989).

**6.4.** L'effet de récapitulation est assez souvent renforcé par la présence, dans le dernier terme, de quantifieurs universels et d'hyperonymes...

- (29) (a) Les coiffeuses, les serre-bijoux, les bureaux de dame, d'innombrables petites tables, *en un mot* **tous les meubles** de la chambre à coucher aiment à se parer d'une sculpture mouvementée [...].  
(J. Viaux, 1962, f)
- (b) « La beauté, écrivait Valéry, est une sorte de morte. La nouveauté, l'intensité, l'étrangeté, *en un mot* **toutes les valeurs de choc** l'ont supplantée ». (R. Huyghe, 1955, f)
- (c) « Ce que l'on a jugé, ce ne sont pas les braquages revendiqués par Karayan, mais le fait qu'il soit délinquant, gauchiste, juif et doué. *En un mot*, **tout cela** fait de lui un suspect. » (D. Perrut, 2009, f)

... ou encore de méta-termes divers ou de collectifs (Lecolle 2019) :

- (30) (a) La bataille électorale ouvre maintenant une option très claire. D'un côté, les coupables, cramponnés à leurs places et à leurs privilèges, protégés par leurs lobbies. *En un mot*, **la droite**.  
(P. Mendès-France, 1987, f)
- (b) Dans tous ces domaines, ce qui a été fait ne couvre qu'une faible partie de la défense systématique et rationnelle de l'eau, de l'air, de la terre – *en un mot* de **l'environnement**. (P. Mendès-France, 1989, f)

Et la récapitulation s'accompagne souvent d'un décrochement sémantique quelconque, d'une rupture d'isotopie, d'un changement de point de vue :

- (31) (a) Rien de clair, de compréhensible, de **satisfaisant** *en un mot*.  
(L. Schroeder, 2000, f)
- (b) Il fallait que les gens soient un peu ridicules pour que ressorte combien nous étions, elle et moi, intelligents, cultivés, ironiques, *en un mot* **supérieurs**. (E. Carrère, 2007, f)
- (c) L'immixtion de Chateaubriand dans la vie de Rancé n'est donc nullement diffuse, sublime, imaginative, *en un mot* « **romantique** » [...] (R. Barthes, 1965, f)

Dans (31b), l'énumération des qualificatifs se conclut ainsi par un saut au comparatif-superlatif *supérieurs*, fortement axiologique. On voit à quel point les premiers termes de l'énumération sont nécessaires pour préparer l'apparition de ce que J. Authier-Revuz appelle la « pointe ultime » de la dénomination. Le dernier terme peut aussi contenir, selon les cas, un terme technique, un terme remotivé, une figure plus ou moins insolite :

- (32) (a) La société, la langue, l'histoire, l'articulation, *en un mot* **la supplémentarité** naissent donc en même temps que la prohibition de l'inceste. (J. Derrida, 1967, f)
- (b) [...] le discours vernien, par ses ellipses, ses survols euphoriques, renvoie le temps, la peine, *en un mot* **le labeur**, au néant de l'innommé : [...] (R. Barthes, 1970, f)
- (c) Nous sommes dans un couloir, long et large, carrelé, très propre, très correct, très **jésuite**, *en un mot*. (A. Dupuy, 2013, f)
- (d) Ordre éphémère mais bien chronométrique, bien hiérarchique, bien **cycliste** *en un mot*. (P. Fournel, 2001, f)

Si l'hyperonyme *meubles* est attendu en fin de liste dans (29a), convenons que *labeur* l'est moins dans (32b). Le terme est probablement à prendre ici en son sens latin de *peine*, *affliction*, *malheur* : il s'agit d'une figure étymologique. Parallèlement, dans le type IIB, la clôture contient parfois une formule proverbiale ou, au contraire, une trouvaille stylistique quelconque, un « mot d'auteur » :

- (33) (a) Il est incontestable, messieurs, qu'il y a un hiatus important, une différence qui nous a tous frappés entre le libellé de cet ordre du jour, les commentaires optimistes qui l'ont suivi – j'en parle librement, car j'ai voté « contre » – et le caractère infiniment modeste et insuffisant des principales stipulations sur lesquelles nous sommes appelés à voter. *En un mot*, la montagne accouche une fois de plus d'une souris. (P. Mendès-France, 1984, f)
- (b) L'amour m'intéresse plus que la musique. Ce n'est pas assez dire : *en un mot*, tout le reste n'est que feuille morte. (L. Aragon, 1982, f)

6.5. Aux énumérations qui tirent parti de EM dans leur dernier terme, confrontons pour terminer celles qui s'achèvent sur un « extenseur » ou un « prolongateur » de liste (formes en italiques dans (34) ; voir Johnsen 2011 et 2019 ; Béguelin & Corminboeuf 2017) :

- (34) (a) Parce que en général la France est un pays qui adore le progrès, la technique, les avions *tout ça*. (Oral, PFC, in Johnsen 2019 : 280)
- (b) on a juste le bruit des feuilles du vent ou de la pluie *ou comme ça* (Oral, OFROM)
- (c) je lui ai donné un millier de conseils va voir un psy va voir euh prends-toi en main fais quelque chose euh *machin* (Oral, OFROM)
- (d) euh lui c'est vraiment un gars euh piano euh vin rouge | comme je dirais euh pièces de théâtre euh *machin et tout* (Oral, OFROM)

Les extraits d'oral (34), dont les deux derniers portent la trace, à travers les marques d'hésitation, de l'effort de production fourni par le locuteur, contiennent des énumérations sémantiquement inachevées, présentées *in fine*

comme malléables, extensibles. Pour compléter le parcours référentiel qu'il vient d'esquisser, l'énonciateur s'en remet aux capacités inférentielles de l'interlocuteur, ce qui participe à l'élaboration d'un ethos d'orateur peu directif, en relation de connivence avec son destinataire (sous-entendus : « on se comprend à demi-mot », « à toi de prolonger l'inventaire à ton gré »). Il arrive souvent que l'énumération soit seulement ébauchée, limitée à un terme suivi d'un extenseur. Sans surprise, c'est le mode de production oral qui est particulièrement concerné par cette stratégie énumérative mitigatrice (Secova 2014) qui, sur un autre plan, ménage les efforts du locuteur<sup>24</sup>.

**6.6.** À ce type d'inventaire « nonchalant », dont la formule finale opère une ouverture paradigmatique vague, on peut opposer les listes dénominatives (par)achevées dont le dernier terme est marqué par EM. Revenons à l'exemple de Ch. Bally déjà rencontré deux fois :

- (35) = (18a) = (28b) La pensée qu'on veut faire connaître est [...] le but, la fin de l'énoncé, ce qu'on se propose, *en un mot* : le propos ; [...]  
(Ch. Bally, 1965, f)

La fonction première de EM est ici récapitulative, sa fonction dérivée est structurante. Le terme ultime apparaît comme « le fin mot » de l'énumération, maximale pertinent, sans que les autres termes soient disqualifiés pour autant. On l'a vu plus haut, le terme récapitulatif est tantôt prévisible (quand il s'agit d'un résomptif banal ou d'une expression toute faite), tantôt insolite comme dans (35), où EM participe à l'intégration d'un terme vernaculaire au technoculte de la linguistique. Ici, la fonction interactive n'est pas mitigatrice comme dans le cas des extenseurs de liste, bien au contraire. Car dans ce processus de dénomination à « progression montrée » (Authier-Revuz 1995 : 619), c'est l'énonciateur qui impose la désignation ultime, et un éventuel effet de terrorisme n'est pas exclu (v. (32a)). Pour des raisons évidentes, c'est le mode de production écrit qui est plus particulièrement concerné par ce type abouti d'énumération, et l'on s'explique à présent pourquoi EM est si peu présent dans les corpus oraux (§ 2.1).

## 7. SYNTHÈSE

**7.1.** De la présente étude, on peut retenir les enseignements suivants :

– Du point de vue de leur syntaxe *interne*, les occurrences de EM se ventilent d'une part en simples SP dont la syntaxe interne est libre (emploi I), d'autre part en clauses à V ellipsé, seules concernées par un figement relatif (§ 1.1). À la fonction reformulative-récapitulative bien repérée de la clause EM, il convient d'ajouter une fonction 'élaborative' (IIA), peu mise en évidence jusqu'à présent (§§ 5.2, 6.2).

<sup>24</sup> Cela n'exclut pas bien sûr que l'emploi des extenseurs puisse être mimé à l'écrit.

– Du point de vue de leur syntaxe *externe*, les emplois I et II de EM se laissent décrire avec généralité comme des compléments régis par un V, explicite dans le premier cas ( $[V \leftarrow EM]$  ou  $[EM \rightarrow V]$ ), implicite dans le second ( $[\emptyset_V \leftarrow EM]$ ) (§ 5.6).

– L’emploi régi détaché IB relève d’une stratification informationnelle interne à la clause, de forme  $\mathcal{E}(\text{en un mot} \rightarrow // V)_C$ .

– Les emplois II (ou métadiscursifs) se présentent comme de mini-périodes constituées d’au moins deux énonciations de clause.  $\mathcal{E}[\emptyset_V \leftarrow EM]_C$  y a le statut soit d’une énonciation préparatoire, soit d’une énonciation parenthétique, qu’il n’y a pas lieu de décrire comme des compléments. Dans les deux cas, EM est soumis à une forme de ritualisation.

– D’un point de vue pragma-syntaxique,  $\mathcal{E}[\emptyset_V \leftarrow EM]_C$  tantôt commente, tantôt annonce un empan du discours adjacent qui, compte tenu de la plasticité sémantique du lexème *mot* (§ 6.1.1), peut aller de la syllabe à la séquence textuelle complexe.

– Lorsqu’il accompagne le dernier terme d’une énumération, EM en emploi II assume des fonctions sémantiques et interactives antagoniques à celles des extenseurs de liste (§§ 6.5., 6.6).

**7.2.** Plus généralement, cette étude confirme :

– que la limite entre micro- et pragma-syntaxe ne coïncide pas avec le découpage phrastique traditionnel : les relations pragma-syntaxiques sont à l’œuvre au sein même de la phrase graphique et symétriquement, les relations micro-syntaxiques peuvent s’étendre au-delà de celle-ci (Béguelin 2002, 2017 ; *contra* : Wilmet 2011) ;

– que la syntaxe des périphériques, au cœur de ce numéro de *Verbum*, fournit à l’étude des ‘marqueurs discursifs’ un socle épistémologique précieux, voire indispensable (v. en ce sens D’Hondt & Willems 2012, D’Hondt 2014).

## RÉFÉRENCES

- ADAM J.-M. & REVAZ F. (1989). Aspects de la structuration du texte descriptif : les marqueurs d’énumération et de reformulation. *Langue française* 81, 59-98.
- AUTHIER-REVUZ J. (1995). *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidence du dire*, 2 tomes. Paris : Larousse.
- AVANZI M., BÉGUELIN M.-J., CORMINBOEUF G., †DIÉMOZ F. & JOHNSEN L.A. (2012-2020). Présentation du corpus OFROM – Corpus oral de français de Suisse romande. Université de Neuchâtel : [www.unine.ch/ofrom](http://www.unine.ch/ofrom)
- BÉGUELIN M.-J. (2002). Clause, période, ou autre ? La phrase graphique et la question des niveaux d’analyse. In : M. Charolles, P. Le Goffic & M.-A. Morel (éds), *Y a-t-il une syntaxe au-delà de la phrase ? Verbum XXIV*, 1-2, 85-107.

- BÉGUELIN M.-J. (2017). Démarcations graphiques et entités linguistiques : le cas du français. In : F. Pecorari, A. Ferrari & L. Lala, *L'interpunzione oggi. L'italiano e altre lingue europee*. Firenze : Franco Cesati, 187-205.
- BÉGUELIN M.-J. (sous la direction de), avec M. Matthey, J.-P. Bronckart & S. Canelas (2000). *De la phrase aux énoncés. Grammaire scolaire et descriptions linguistiques*. Bruxelles : De Boeck-Duculot.
- BÉGUELIN M.-J. & CORMINBOEUF G. (2017). *Ou comme ça, machin* et autres marqueurs d'indétermination dans les listes. *Discours* 20, revue en ligne. URL : <http://journals.openedition.org/discours/9275> ; DOI : 10.4000/discours.9275
- BERRENDONNER A. (2017). La notion de phrase. In : *Encyclopédie grammaticale du français*. En ligne : [encyclogram.fr](http://encyclogram.fr)
- BERRENDONNER A. (2020). *Bref*. In : O. Inkova (éd.), *Autour de la reformulation*. Genève : Droz, 121-132.
- BERRENDONNER A. & [REICHLER-] BÉGUELIN M.-J. (1989). Décalages. Les niveaux de l'analyse linguistique. *Langue française* 81, 99-125.
- BLANCHE-BENVENISTE C. (1981). La complémentation verbale : valence, rection et associés. *Recherches sur le français parlé* 3, 57-98.
- BLANCHE-BENVENISTE C. (2002). Phrase et construction verbale. In : M. Charolles, P. Le Goffic & M.-A. Morel (éds), *Y a-t-il une syntaxe au-delà de la phrase ? Verbum* XXIV, 1-2, 7-22.
- BLANCHE-BENVENISTE C. (2011). Les beautés de l'énumération. In : G. Corminboeuf & M.-J. Béguelin (éds), *Du système linguistique aux actions langagières. Mélanges en l'honneur d'Alain Berrendonner*. Bruxelles : De Boeck-Duculot, 161-172.
- BLANCHE-BENVENISTE C. & JEANJEAN C. (1987). *Le Français parlé. Transcription et édition*. Paris : Didier Érudition.
- BLANCHE-BENVENISTE C., BILGER M., ROUGET Ch., VAN DEN EYNDE K. (1990). *Le Français parlé. Études grammaticales*. Paris : Éditions du Centre national de la recherche scientifique.
- BRANCA-ROSOFF S., FLEURY S., LEFEUVRE F. & PIRES M. (2012). Discours sur la ville. Présentation du Corpus de français parlé parisien des années 2000 (CFPP2000). En ligne : <http://cfpp2000.univ-paris3.fr/CFPP2000.pdf>
- CHAROLLES M. & COLTIER D. (1986). Le contrôle de la reformulation paraphrastique dans une activité rédactionnelle : Éléments pour l'analyse des reformulations paraphrastiques. *Pratiques* 49, 51-66.
- D'HONDT U. (2014). *Au fait, de fait et en fait* : analyse de trois parcours de grammaticalisation. *Revue romane* 49 (2), 235-263.
- D'HONDT U. & WILLEMS D. (2012). *Au fait* : naissance d'un emploi discursif. Analyse synchronique et diachronique d'un parcours original de pragmatization. *Zeitschrift für Französische Sprache und Literatur* 122, 2, 113-128.
- GOMILA C. (2019). *En un mot* : quel type d'expression métadiscursive ? *Studii de lingvistică* 9, 2, 21-39 (en ligne).
- GROUPE DE FRIBOURG (2012). *Grammaire de la période*. Berne : Peter Lang.

- GUIMIER C. (1996). *Les Adverbes du français : le cas des adverbes en -ment*. Gap-Paris : Ophrys.
- GÜLICH E. & KOTSCHI T. (1983). Les marqueurs de la reformulation paraphrastique. *Cahiers de linguistique française* 5, 305-351.
- GÜLICH E. & KOTSCHI T. (1987). Les actes de reformulation dans la consultation *La dame de Caluire*. In : P. Bange (éd.), *L'Analyse des interactions verbales. La dame de Caluire. Une consultation*. Berne : Peter Lang, 15-81.
- GRÉA Ph. (2013). 'Deux-trois mots' sur les déterminants de petite quantité : pluriel continu et perception sémantique. *Journal of French Language Studies*, 23, 2, 193-219.
- GREVISSE M., FAIRON C., SIMON A.C. (2018). *Le Petit Bon Usage de la langue française*. Bruxelles : De Boeck Supérieur.
- JOHNSEN L.A. (2011). Un éclairage sur le fonctionnement référentiel de *tout ça* en fin de liste. In : G. Corminboeuf & M.-J. Béguelin (éds), *Du système linguistique aux actions langagières. Mélanges en l'honneur d'Alain Berrendonner*. Bruxelles : De Boeck- Duculot, 487-505.
- JOHNSEN L.A. (2019). *La Sous-détermination référentielle et les désignateurs vagues en français contemporain*. Berne : Peter Lang, collection « Sciences pour la communication ».
- KAHANE S. & PIETRANDREA P. (2012). La typologie des entassements en français. In : F. Neveu, V. Muni Toke, P. Blumenthal, T. Klingler, P. Ligas, S. Prévost & S. Teston-Bonnard (éds), *Actes du 3<sup>e</sup> Congrès mondial de Linguistique française, CMLF 2012 (Lyon, 4-7 juillet 2012)*. Les Ulis : EDP Sciences. Vol. 1 : 1809-1828. En ligne : [https://www.shs-conferences.org/articles/shsconf/pdf/2012/01/shsconf\\_cmlf12\\_000238.pdf](https://www.shs-conferences.org/articles/shsconf/pdf/2012/01/shsconf_cmlf12_000238.pdf)
- LE GOFFIC P. (1993). *Grammaire de la phrase française*. Paris : Hachette.
- LECOLLE M. (2019). *Les Noms collectifs humains en français. Enjeux sémantiques, lexicaux et discursifs*. Limoges : Lambert-Lucas.
- LEEMAN D. (1997). Sur la préposition *en*. In : M.-A. Morel (dir), *La Préposition : une catégorie accessoire ? Faits de langues* 9, 135-144.
- LEEMAN D. (1998). *Les Circonstants en question(s)*. Paris : Kimé.
- MOIGNET G. (1974 = 1969). Le verbe VOICI – VOILÀ. In : *Études de psychosystématique française*. Paris : Éditions Klincksieck, 45-58.
- MULLER C. (2002). Schèmes syntaxiques dans les énoncés longs : où commence la macro-syntaxe ? In : H.L. Andersen & H. Nølke (éds), *Macro-syntaxe et macro-sémantique. Actes du colloque international d'Århus*, 17-19 mai 2001. Berne : Peter Lang, 71-94.
- NØLKE H. (1993). *Le Regard du locuteur*, I. Paris : Kimé.
- REY-DEBOVE J. (1986 = 1978). *Le Métalangage. Étude linguistique du discours sur le langage*. Paris : Le Robert.
- RIEGEL M., PELLAT J.-C. & RIOUL R. (2009). *Grammaire méthodique du français*. 4<sup>e</sup> éd. entièrement revue (1<sup>re</sup> éd. 1994). Paris : PUF.

- ROULET E. (1987). Complétude interactive et connecteurs reformulateurs. *Cahiers de linguistique française* 8, 111-139.
- ROSSARI C. (1990). Projet pour une typologie des opérations de reformulation. *Cahiers de linguistique française* 11, 345-359.
- ROSSARI C. (1994). *Les Opérations de reformulation. Analyse du processus et des marques dans une perspective contrastive français-italien*. Berne : Peter Lang.
- SECOVA M. (2014). “Je sais et tout mais...” might the general extenders in European French be changing? *Journal of French Language Studies* 24 (2), 281-304.
- VAN RAEMDONCK D. avec DETAILLE M. et la collaboration de MEINERTZHAGEN L. (2011). *Le Sens grammatical. Référentiel à l’usage des enseignants*. Bruxelles : Peter Lang.
- VASSILIADOU H. (2019). *En d’autres termes : dialogisme et altérité. Studii de lingvistică* 9, 2, 41-58 (en ligne).
- VIGIER D. (2004). *Les Groupes prépositionnels en « en N » : de la phrase au discours*. Thèse, Université de la Sorbonne nouvelle – Paris 3 (en ligne).
- WILMET M. (2010). *Grammaire critique du français*, 5<sup>e</sup> édition entièrement revue, Bruxelles : De Boeck-Duculot (1<sup>re</sup> éd. 1997, 3<sup>e</sup> éd. 2003).
- WILMET M. (2011). Plaidoyer pour la phrase graphique. In : G. Corminboeuf & M.-J. Béguelin (éds), *Du système linguistique aux actions langagières. Mélanges en l’honneur d’Alain Berrendonner*. Bruxelles : De Boeck-Duculot, 221-234.

**Corpus oraux consultés :**

CFPP 2000 : <http://cfpp2000.univ-paris3.fr/>

OFROM : <http://www11.unine.ch/>

ESLO : [eslo.huma-num.fr/](http://eslo.huma-num.fr/)